CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

Conseil d'Administration
Séance du 15 octobre 2026 à 18H00

Au siège du conseil de Grand Lac, 1500 boulevard Lepic 73100 Aix-les-Bains

NOMS ET PRENOMS	Présents (X)	Absents excusés	Pouvoir donné à
1. Marie Claire BARBIER		X	
2. Renaud BERETTI		X	
3. Lydèric BOUQUET	X		
4. Jean-Marc BOUTEILLIER	X		
5. Michelle BRAUER	X		
6. Jacques CONVERT	X		
7. David GAILLARD	X		
8. André GRANGER		X	
9. Alain HOTIER		X	Pascale ROUSSEAU
10. Antoine HUYNH	X		
11. Nicolas MERCAT	X		
12. Julie NOVELLI	X		
13. Colette PIGNIER		X	Julie NOVELLI
14. Pascale ROUSSEAU	X		
15. Alain YVROUD	X		

Autres présents non votants :

BORRELY-DUBINI Muriel	Assistant de Direction du CIAS Grand Lac
FRAISSE Aurore	Chargée de mission budgétaire du CIAS Grand LAC
RENAUD Marie	Directrice du CIAS Grand Lac
VERDENAL Olivier	Directeur financier

L'an deux mille vingt-six, je jeudi quinze octobre à dix-huit heures, les membres du conseil d'administration du CIAS Grand Lac, légalement convoqués le neuf octobre 2026 par le président, Renaud BERETTI, se sont réunis à Aix-les-Bains, au siège de la communauté d'agglomération, 1500 boulevard Lepic.

Un dossier de travail en tout point identique a été transmis aux membres du conseil d'administration pour la tenue de la séance. Ce dossier comprend l'ordre du jour et les projets de délibérations, avec leurs annexes.

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20261015-DELIB42-DE
Date de réception préfecture : 21/10/2026

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès de Grand Lac ou d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Grenoble (2 Place de Verdun, BP1135, 38022 Grenoble Cedex), dans le délai de deux mois à compter de sa publication (acte règlementaire) ou de sa notification (acte individuel). Le tribunal administratif de Grenoble peut être saisi par la voie de l'application "Télérecours citoyens" sur le site www.telerecours.fr.

CIAS

CENTRE INTERCOMMUNAL
D'ACTION SOCIALE DE GRAND LAC

DÉLIBÉRATION

N° : C-48 Année : 2026
Exécutoire le : 21 OCT. 2026
Publiée/Notifiée le : 21 OCT. 2026
Visée le 21 OCT. 2026

ADMINISTRATION GENERALE

Remboursement d'un bénéficiaire du service d'aide à domicile du CIAS Grand Lac

Monsieur le Président indique que Madame [redacted] demeurant au 52 rue Georges 1er, Résidence Autonomie à Aix-Les-Bains, est une bénéficiaire du Service d'Aide à Domicile.

Lors de son intervention le 18 juin 2026, l'aide à domicile qui est intervenue a cassé la brosse des toilettes, lors de ses missions d'entretien du domicile.

Il est indiqué que le coût pour le rachat d'une brosse WC en métal et bois est de 2,96 euros TTC.

Monsieur le Président propose au Conseil d'administration de verser à Madame GERBAIX, une indemnité compensatrice de 2,96 euros TTC pour le remboursement de la brosse.

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le présent rapport,
- APPROUVE le versement de 2,96 euros correspondant au remboursement des frais de remplacement de la brosse.

- Conseillers en exercice : 15
- Présents : 10
- Présents et représentés : 12
- Votants : 12
- Pour : 12
- Contre : 0
- Abstentions : 0
- Blancs : 0

Aix-les-Bains, le 15 octobre 2026

Le Président,
Renaud BERETTI

Centre Intercommunal d'Action Sociale Grand Lac

La secrétaire de séance,
Marie RENAUD

Accusé de réception en préfecture
073-287303428-20261015-DELIB48-DE
Date de réception préfecture : 21/10/2026

CENTRAKOR

AVE 10
LIEU DIT LA COUA
CENTRAKOR VIVIERS
ZI La Coua

73420 Viviers-du-Lac FRANCE
Siret 820982460 RCS CHAMBERRY
NAF 1
TVA Intracom FR82098246000025

Le 26/06/2026 18:46:42
VENTE

b 111750 BROSSE WC METAL BLC BOIS 2.96

CODE TAUX	HT	TVA	TTC
b 20.00%	2.47	0.49	2.96 €
TOTAL	2.47	0.49	2.96 €

Paiement
Carte bancaire 2.96 €

Ticket 47503260605486

Total Articles : 1-Nb lignes 1
Caisse 3 - Caissier Elisabeth (Id 7)
MERCI DE VOTRE VISITE
A BIENTOT
ECHANGE OU AVOIR SOUS 30 JOURS
AVEC TICKET ET EMBALLAGE D'ORIGINE INTACT
TEL : 06 37 79 67 97
MAGASIN OUVERT DU LUNDI AU DIMANCHE
WWW.centrakor.com
(NF525) B 0141 EJsJ FOPHENIX V25.10.03
Nombre d'impression 1
Téléchargez notre nouvelle application
suivre tous vos

Accusé de réception en préfecture
073-267303428-20261015-DELIB48-DE
Date de réception préfecture : 21/10/2026

Acte à classer

DELIB48

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	**> AR reçu <**	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2026-10-21T09-06-34.04 (MI273303829)

Identifiant unique de l'acte : 073-267303428-20261015-DELIB48-DE (Voir l'accusé de réception associé)

Objet de l'acte : Remboursement d'un bénéficiaire du service d'aide à domicile du CIAS Grand Lac_brosse sanitaire - - -

Date de décision : 15/10/2026

CERTIFIÉ - Certifié Conforme

Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 7. Finances locales
7.10. Divers

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : 7 DELIB_Remboursement bénéficiaire SAD brosse WC.PDF **Multicanal :** Non

Pièces jointes :

7-1 SAD brosse WC.PDF **Type PJ :** 21_RP - Rapport de présentation

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Conseil_2026-10-15_Page_de_garde.PDF **Type PJ :** 99_DE - Délibération

Imprimer la PJ avec le tampon AR

Classer

Annuler

Préparé	Date **21/10/26** à **09:06**	Par **BORRELY DUBINI ID Muriel**
Transmis	Date **21/10/26** à **09:06**	Par **BORRELY DUBINI ID Muriel**
Accusé de réception	Date **21/10/26** à **09:12**	